

26 fév 2015 -17:59

Appartient à [Conseil des ministres du 27 février 2015](#)

Marché public relatif à des études de sécurité dans les bâtiments judiciaires et les établissements pénitentiaires

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public par procédure négociée avec publicité, pour la réalisation d'études de sécurité dans les bâtiments judiciaires et les établissements pénitentiaires pour les besoins du SPF Justice.

Le marché est divisé en deux lots distincts sur le plan technique dans la mesure où les besoins et les environnements sécuritaires des deux entités sont différents, à savoir : la DG Organisation judiciaire et la DG Etablissements pénitentiaires. Le marché sera conclu pour une année, éventuellement reconductible de façon explicite pour une même période et ce, maximum trois fois.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Koen Geens, ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique